



**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 13-2024
DU 15 AVRIL 2024**

Nombre de Conseillers :

En exercice 14
Présents 9
Votants 12

L'an deux mille vingt quatre
Le quinze avril à 18 H 00
Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de Patricia RAICHINI, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 08 Avril 2024
ETAIENT PRESENTS : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge,
VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, TRANQUARD Jérôme,
HUCHET Pierrette, MARTIN Frédéric, REYGADE Aline, BOUTIN Jean-
François
ETAIENT ABSENTS : BORDAS Christian, POUDRET Annie
PROCURATIONS : JOCELYN Nathalie à BOUTIN Jean-François-
DUMON Alain à BROUDICHOUX Serge- BORDELAIS Gérald à
TRANQUARD Jérôme
SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François BOUTIN a été élu
secrétaire de séance

OBJET : DELIBERATION 13-2024 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND D' AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE

Madame le Maire présente l'estimation concernant les travaux de voirie 2024 concernant la VC n° 102 dite « Route du Petit Pont »

Montant des travaux HT **49 860,00 HT €**

Après discussion,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés

De réaliser les travaux sur la voie communale n°102 dite « Route du Petit Pont »

Autorise Madame le Maire à demander une subvention auprès du département au titre du Fond d'Aide à la Voirie Communale.

Plan de Financement :

Travaux HT	49 860,00 €
TVA 20%	9 972,00 €
Travaux TTC	59 832,00 €
Subvention FAVC 35 % Plafond 25000 € et coefficient solidarité 1,11	9 712,50 €
Autofinancement	50 119,50 €

Le Maire,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché en Mairie

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR : 12 Voix

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le Secrétaire de séance.

Le Maire

Patricia RAICHINI

Le secrétaire de séance

Jean-François BOUTIN

Acte rendu exécutoire

Le 19 avril 2024

Publié ou Notifié

Le 19 avril 2024